

PAFF : l'étude est en ligne !



Depuis quelques jours, l'étude PAFF (Prise en charge des patients sous AODs pour leur FA en France) est officiellement accessible à tous les cardiologues libéraux. Déjà renseignée par 30 investigateurs, elle a pour objectif de réaliser une photographie de la prescription des AOD pour fibrillation auriculaire en France en 2021. Les données seront recueillies via un e-CRF facile à remplir sur un site dédié.

Les critères d'inclusion

Tout patient de plus de 18 ans vu en consultation peut être inclus dans l'étude s'il présente les caractéristiques suivantes :

- Patient souffrant de FA ou flutter ;
- Sous AOD (traitement en cours ou prescrit lors de cette consultation) ;
- Quelles que soient la forme et l'ancienneté de l'arythmie.

Retour des premiers participants

L'ergonomie de l'e-CRF rend son utilisation très facile. L'inclusion des patients (10 minimum) est facile et prend moins de 3 minutes. Le plus simple est de laisser l'e-CRF ouvert tout au long de la journée pour pouvoir y accéder rapidement.

Qui est à l'origine de l'étude ?

Le coordinateur national de l'étude est le Dr Maxime Guenoun. Le comité scientifique est composé des Drs Serge Cohen, Pierre Sabouret et Marc Villacèque.

Comment participer ?

Le CNCF (Collège National des Cardiologues Français) a conçu un formulaire rapide et complet administré en ligne pour simplifier votre travail. Il ne vous faudra pas plus de 2 à 3 minutes pour inclure un patient ! Après les inclusions et afin de vous remercier de votre participation à ce projet ambitieux, nous mettrons à votre disposition une montre connectée Withings (ECG) pour dépister les troubles du rythme de vos patients.

Inscrivez-vous dès maintenant

Chaque donnée compte !

Les résultats de l'étude seront présentés en janvier 2022 lors des JESFC.

Rendez-vous au congrès du CNCF à Marseille (stand du CNCF) pour avoir plus de renseignements et vous inscrire !